



# GESTION DE L'ENVIRONNEMENT DE L'APN

RESPECTER ET PROTÉGER NOTRE MÈRE LA TERRE

*Nota : Les renseignements qui suivent visent à présenter le contexte général en prévision de discussions portant sur des questions environnementales ayant une incidence sur les Premières Nations du Canada. Cette information n'est pas le fruit d'un rapport de recherche et ne présente pas un contexte scientifique précis; elle a simplement pour but de stimuler la réflexion et de renseigner le lecteur.*

## MÉTAUX TOXIQUES – MERCURE

### INTRODUCTION

Les métaux toxiques sont des métaux qui ne jouent aucun rôle physiologique connu. Ce ne sont pas des minéraux essentiels et leur forme est différente de celle que le corps reconnaît généralement. Les trois métaux toxiques les plus fréquents sont le plomb, le mercure et le cadmium. L'arsenic, le chrome, le cuivre et le nickel en sont d'autres. Les métaux toxiques sont nocifs parce qu'ils forment des composés toxiques solubles et qu'ils peuvent imiter l'action des éléments essentiels dans le corps. Ils entravent ainsi les processus métaboliques normaux et causent des maladies. Les métaux toxiques s'accumulent également dans le corps et dans la chaîne alimentaire.

### MERCURE

Le **mercure** est un métal blanc argenté, brillant, inodore et présent naturellement dans l'environnement, qui est liquide à la température ambiante. Le mercure se présente sous trois formes chimiques : élémentaire, inorganique et organique, notamment le méthylmercure. Le mercure peut passer de l'une à l'autre de ces formes, mais la principale source d'exposition est le méthylmercure, la forme la plus toxique du mercure. Même si le mercure se retrouve naturellement dans le sol et le roc, ainsi que dans les lacs, les cours d'eau et les océans, la majeure partie du mercure présent aujourd'hui dans l'environnement est attribuable à l'activité humaine, notamment la transformation des pâtes et papiers, l'exploitation minière, la production d'énergie à partir du charbon et l'incinération des déchets. On retrouve également du mercure dans les thermomètres, les produits d'obturation dentaire et les piles, ainsi que dans les ampoules fluorescentes, y compris les ampoules fluo compactes. Il est également utilisé dans la fabrication de produits chimiques et dans les dispositifs et applications électriques et électroniques.

L'exposition au mercure peut causer des dommages à pratiquement tous les systèmes ou organes du corps humain, surtout au système nerveux. Le mercure et ses composés sont particulièrement toxiques pour les fœtus et les très jeunes enfants. Une exposition prénatale au mercure peut nuire au développement du système nerveux du fœtus et entraîner des retards neurologiques et du développement, ou d'autres problèmes congénitaux. Les femmes qui ont été exposées au méthylmercure, exposent également leurs bébés lorsqu'elles les allaitent.

Le méthylmercure s'accumule dans les tissus des poissons et des animaux et pollue peu à peu toute la chaîne alimentaire puisque les poissons et les animaux contaminés servent de nourriture à leurs prédateurs qui occupent un rang plus élevé dans la chaîne. La consommation de poissons et de fruits de mer contaminés est la plus fréquente cause de contamination au mercure chez l'humain.



(Source : <http://www.wikipedia.org> et <http://www.oceana.org/europe/what-we-do/stop-seafood-contamination/faqs/>)

## **DÉFIS ET FACTEURS À PRENDRE EN CONSIDÉRATION**

Afin d'éviter toute exposition inutile au méthylmercure :

- Prêtez attention aux avis de sécurité provinciaux et territoriaux sur le poisson et la faune. Même si la consommation de poisson est la principale source d'exposition au mercure, le poisson demeure une excellente source de protéines de haute qualité et d'acides gras oméga-3. Il est aussi pauvre en gras saturés. Les avantages nutritifs, sociaux et culturels liés à la consommation de poisson en quantité modérée (environ 1 à 2 portions par semaine) dépassent de loin les risques potentiels;
- Les femmes enceintes et celles qui allaitent devraient toutefois limiter leur consommation de poisson, particulièrement celle de poissons gras;
- Les produits qui contiennent du mercure, par exemple les thermomètres et les ampoules fluorescentes, doivent être manipulés et éliminés avec soin. N'utilisez pas un aspirateur pour ramasser du mercure renversé; il pourrait être vaporisé et accroître ainsi le risque d'exposition. Les anciens médicaments contenant du mercure doivent être rapportés dans une pharmacie où ils seront éliminés adéquatement;
- Tous les articles qui contiennent du mercure doivent être conservés hors de la portée des enfants.

### **Pour plus d'information**

Agency for Toxic Substances and Disease Registry (ATSDR). 1999. Toxicological Profile for Mercury CAS # 7439-97-6. Atlanta, GA: U.S. Department of Public Health and Human Services, Public Health Service (en anglais seulement)

Programme de recherche sur les métaux toxiques de Dartmouth College (Toxic Metals Research Program) (en anglais seulement)

<http://www.dartmouth.edu/~toxmetal/TX.shtml>

Réseau d'innovation en santé environnementale des Premières Nations – Mercury in Fish Fact Sheet (en anglais seulement)

<http://www.fnehin.ca/uploads/docs/fs2-mercury-in-fish.pdf>

« Votre santé et vous – Le mercure et la santé humaine » Santé Canada Mise à jour, novembre 2008

<http://www.hc-sc.gc.ca/hl-vs/iyh-vsv/environ/merc-fra.php>

Statistique Canada, Catalogue no 82-003-XPF, Rapports sur la santé, Vol. 19, no. 4, décembre 2008, « Taux de plomb, de mercure et de cadmium chez les Canadiens – Santé en bref »

Suzy L. Wong et Ellen J.D. Lye

Consultez votre ministère responsable de la santé publique ou des ressources naturelles pour en savoir davantage sur les avis de sécurité provinciaux et territoriaux sur le poisson et la faune. Consultez

<http://www.ec.gc.ca/MERCURY/FR/fc.cfm?>